



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2017/2018 à YTRAC

- Les inscriptions scolaires pour 2017/2018 débuteront : **le lundi 6 Mars 2017.**
 - **Sont concernés tous les enfants nés en 2014** et tous les « nouveaux Ytracois » scolarisés dans une autre commune l'année précédente.
 - **Pour les enfants nés en 2015** : (T.P.S.) : Seules les demandes pour les enfants nés entre le 1er janvier 2015 et le 30 juin 2015 pourront être prises en considération.
Pour l'Ecole des Volcans d'Auvergne au Bourg et pour l'Ecole du Bex : *Au vu des effectifs, les T.P.S seront admis sur une liste d'attente en fonction des places disponibles – une réponse définitive sera donnée par les Directrices aux parents fin juin.*
 - Les inscriptions devront obligatoirement être effectuées avant le **Vendredi 1er SEPTEMBRE 2017.**
 - **Jours et heures d'ouverture du secrétariat accueil de la Mairie :**
 - Le lundi, mardi et jeudi de 8 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 30
 - Le mercredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 30
 - Le vendredi et samedi matin de 8 H 00 à 12 H 00
 - **Pièces à fournir :**
 - Livret de famille
 - Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
 - Carnet de santé de l'enfant
 - **Les deux écoles publiques d'Ytrac :**
 - ✓ Ecole des Volcans d'Auvergne (au bourg) : Directrice : **Mme Myriam SALA**
Adresse : 2 impasse Jean de La Fontaine - Tél : 04.71.47.72.58
 - ✓ Ecole du Bex : Directrice : **Mme Véronique MEINIER**
Adresse : 3, avenue Antonin Magne - Tél : 04.71.62.82.84
- Après réception du certificat d'inscription, les familles doivent prendre contact auprès de la Directrice de l'école concernée de préférence les lundi ou mardi (jours de décharge)
- **Transports scolaires :** Des transports scolaires ont été mis en place pour les enfants résidant sur Espinat, Vielle, Bellevue, Careizac pour l'école du Bourg. Il est demandé aux familles de s'inscrire en Mairie avant le : **LUNDI 26 juin 2017**